



## Conseil économique et social

Distr. générale  
25 janvier 2021  
Français  
Original : anglais

### Commission des stupéfiants

Soixante-quatrième session

Vienne, 12-16 avril 2021

Point 4 a) de l'ordre du jour provisoire\*

**Questions administratives, budgétaires et de gestion stratégique : travaux du groupe de travail intergouvernemental permanent à composition non limitée chargé d'améliorer la gouvernance et la situation financière de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime**

### Commission pour la prévention du crime et la justice pénale

Trentième session

Vienne, 17-21 mai 2021

Point 4 a) de l'ordre du jour provisoire\*\*

**Questions administratives, budgétaires et de gestion stratégique : travaux du groupe de travail intergouvernemental permanent à composition non limitée chargé d'améliorer la gouvernance et la situation financière de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime**

## Projet de plan-programme pour 2022 et de rapport sur l'exécution des programmes en 2020

### Note du secrétariat

1. La Commission des stupéfiants et la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale sont saisies, pour leur information, d'une version préliminaire non éditée du projet de plan-programme pour 2022 et de rapport sur l'exécution des programmes en 2020 portant sur le contrôle international des drogues, la prévention du crime et du terrorisme et la justice pénale.
2. En application du Règlement et des règles régissant la planification des programmes, les aspects du budget qui ont trait aux programmes, le contrôle de l'exécution et les méthodes d'évaluation ([ST/SGB/2018/3](#)), le projet a été communiqué aux Commissions, pour qu'elles l'examinent, à la reprise de leurs sessions, en décembre 2020, dans un document de séance intitulé « Draft proposed programme plan for 2022 and programme performance for 2020 for the United Nations Office on Drugs and Crime » (E/CN.7/2020/CRP.20-E/CN.15/2020/CRP.1) (en anglais seulement).
3. Ce document de séance a pris en compte les observations faites par les États Membres dans le cadre du groupe de travail intergouvernemental permanent à composition non limitée chargé d'améliorer la gouvernance et la situation financière de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime.
4. Le projet a ensuite été transmis au Bureau de la planification des programmes, des finances et du budget, situé au Siège de l'Organisation des Nations Unies, et il sera présenté au Comité du programme et de la coordination à sa soixante et unième session. Les recommandations du Comité sur le projet de plan-programme et de rapport sur l'exécution des programmes seront enfin transmises à l'Assemblée générale, à sa soixante-seizième session, pour qu'elle les examine.

\* E/CN.7/2021/1.

\*\* E/CN.15/2021/1.

